

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Politische Grundfragen
Schlagworte	Freiwilligenarbeit
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1988 - 01.01.2018

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ziehli, Karel

Bevorzugte Zitierweise

Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Politische Grundfragen, Freiwilligenarbeit, 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Nationale Identität	1

Abkürzungsverzeichnis

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Politische Grundfragen

POSTULAT
DATUM: 30.09.2016
KAREL ZIEHLI

Le postulat Häsler intitulé "**Valoriser le bénévolat**" demande au Conseil fédéral d'établir un rapport visant à étudier les possibilités d'actions de la Confédération afin de soutenir les activités bénévoles. La députée verte Christine Häsler (gp/verts, BE) veut ainsi que le bénévolat obtienne une reconnaissance officielle de l'Etat afin de l'encourager et de le valoriser. Celui-ci est, selon la conseillère nationale, l'une des valeurs qui permet le bon fonctionnement de la Suisse.

Dans sa réponse, le Conseil fédéral rappelle qu'il soutient les activités de bénévolat par des subventionnements, des contrats de prestations et le financement de projets. De plus, dans le cas précis des proches aidants, un programme a été lancé en 2016 afin d'améliorer le quotidien des personnes concernées. Finalement, l'instauration de déductions fiscales pour les personnes pratiquant le bénévolat – comme suggérée par la dépositaire du postulat – ne trouve pas les faveurs du Conseil fédéral qui avait déjà refusé une telle idée dans le cadre de la motion Streiff-Feller (11.3083) intitulée "Déductions fiscales pour les travailleurs bénévoles". En plus de raisons de politiques fiscales pures, le Conseil fédéral invoque la difficulté de donner une définition claire du travail bénévole. Pour ces diverses raisons, il propose de rejeter le postulat. Suivant l'avis de ce dernier, la chambre du peuple rejette sans discussion l'objet proposé par la députée Häsler.¹

Nationale Identität

POSTULAT
DATUM: 19.09.2016
KAREL ZIEHLI

Le conseiller national vaudois Jean-Pierre Grin (udc, VD) demande au Conseil fédéral, par l'intermédiaire d'un postulat, d'étudier la possibilité de **réduire l'imposition du revenu provenant du travail de milice au sein des exécutifs communaux**. Le député UDC veut ainsi mettre en place un système encourageant les personnes à s'engager dans cette fonction communale. Il rappelle qu'un tel système a été mis en place pour les sapeurs-pompiers, différenciant donc l'activité principale de l'activité publique en ce qui concerne la fiscalisation des revenus.

Tout en reconnaissant qu'il est aujourd'hui de plus en plus difficile de trouver des personnes voulant s'engager dans l'exécutif communal, le conseiller fédéral Ueli Maurer a tenu à rappeler que les indemnités au niveau communal sont, en règle générale, très faibles et qu'une réduction de l'imposition n'aurait donc pas beaucoup d'effet. Il ajoute qu'il serait difficile de décider par la suite d'une ligne déterminant quel service rendu à la collectivité pourrait profiter d'un allègement fiscal ou non, laissant la porte ouverte à d'autres demandes. Comme proposé par le Conseil fédéral, le conseil National rejette par une très large majorité le postulat Grin, par 168 contre 14 et 4 absentions.²

1) AB NR, 2016, S. 1802; Postulat Häsler (16.3424)
2) AB NR, 2016, S. 1414